

Grenoble : réactions contrastées à la fusion

Alors que les associations de CDN et de CCN s'opposent, Jean-Claude Gallotta se dit favorable à une fusion dans la MC2. **PAGE 5**

Des salles franciliennes multimissionnées

Une étude montre l'émiettement du financement des salles de musiques actuelles en Île-de-France. **PAGE 6**

Bourges : le Printemps relève ses objectifs

Daniel Colling veut gagner du public et annonce qu'il restera au moins jusqu'en 2015 à la tête du Printemps de Bourges. **PAGE 8**



JOHANN KEEZY DORLIGO

Jean-Patrick Gilles : «Le discours sur l'intermittence évolue». **PAGE 3**

BIMENSUELLE
N°314
22 mars 2013

La lettre du spectacle

L'INFORMATION DES PROFESSIONNELS DU SPECTACLE VIVANT

La loi d'orientation sur la création entre en phase de rédaction

Saluée comme la première loi sur la création artistique de la V^e République, elle arrive pourtant à un moment délicat sur le plan politique.

Les syndicats du spectacle vivant devaient remettre à la mi-mars leur contribution en vue de la future loi d'orientation sur la création. L'objectif du ministère est de présenter ce texte au conseil des ministres en juin, pour un passage au Parlement en fin d'année. Dans ce cas, la loi sur la création serait votée juste après la loi de décentralisation, mais aussi après la loi de finances 2014 qui va imposer des réductions de dépenses publiques. On aurait pu rêver un moment plus favorable pour donner des perspectives d'avenir à la création artistique. Cette loi d'orientation aura-t-elle un volet de programmation ? Cela ne fait pas partie des promesses politiques. La CGT estime qu'à défaut, on court le risque d'un texte de «régression». Par ailleurs, il faudra bien articuler cette loi avec celle sur la décentralisation si l'on veut clarifier les compétences des collectivités sur la culture. Les syndicats se rejoignent pour que la loi sur la création consacre quelques principes : liberté artistique, diversité culturelle, soutien public à la création, équité territoriale et aménagement du territoire,

implication dans l'éducation artistique et culturelle, recours au contrat à durée déterminée d'usage, mobilité internationale des artistes... Plusieurs sujets font moins consensus. La loi doit-elle réserver les subventions aux entreprises à but non lucratif ? Quelles seront les prérogatives de l'État sur la définition de la poli-

tique culturelle ? La loi se risquera-t-elle à détailler les missions des labels nationaux, le recrutement des directeurs de scènes publiques, les garanties à l'assurance chômage des intermittents, voire le soutien à certaines disciplines ? Les prochains mois diront où se situe le curseur entre principes consensuels et en-

gagements précis. La contribution du Syndec n'était pas finalisée le 19 mars, signe de discussions assez passionnées au sein du conseil syndical, notamment sur la place que la loi doit donner à l'État pour les établissements sous labels nationaux, au regard d'une nouvelle étape de décentralisation. ■ **YVES PÉRENNOU**

Profedim : statut d'entreprise artistique

«Les entreprises artistiques et culturelles subventionnées répondent à des missions de service public, écrit le Profedim. Par nature, leurs actions sont sans but lucratif.» Sur le rôle de l'État : «L'État définit les priorités de la politique nationale en faveur de la création artistique.» Profedim appelle de ses vœux un article qui souligne l'importance de la permanence artistique, la création de lieux de fabrique et l'aide aux artistes en général. Il demande la création d'un fonds d'aide à la création et à la diffusion soutenue par l'État et les collectivités. Cette contribution propose un statut entrepreneurial unique dans la création artistique, qui ouvrirait à des dispositions fiscales, au mécénat,

aux aides à l'emploi, aux financements publics. Elle souhaite que la loi crée des chambres consulaires et définisse des modalités d'ouverture des droits à indemnisation chômage des intermittents. Sur son secteur, Profedim demande un plan auditorium, une meilleure répartition des scènes «musique», une aide aux festivals sur des critères de prise de risque artistique, aux lieux porteurs de projets singuliers et un soutien aux centres nationaux de création musicale.

Prodiss : reconnaître le privé

«Le Prodiss attend de cette loi qu'elle reconnaisse le rôle important du secteur privé pour la création artistique, et pas seulement le secteur subventionné», souligne Malika Séguineau, secrétaire

générale. Le syndicat revendique le droit voisin pour le producteur de spectacles, un mode d'accompagnement tel que le crédit d'impôt, une contribution des fournisseurs d'accès Internet au financement de la culture, l'élargissement de la taxe fiscale sur la billetterie aux nouveaux modes de diffusion du spectacle comme le streaming par Internet ou la projection en cinéma. Sur l'emploi, le Prodiss espère que la loi va consacrer le recours au contrat à durée déterminée d'usage dans le spectacle vivant, mais aussi valider la possibilité d'aides à l'emploi adaptées au secteur et des dispositifs favorisant des contrats plus longs. Le Prodiss intervient sur le rayonnement international et demande notamment la mise en place d'un guichet unique d'information sur la mobilité des artistes et des œuvres. ►

CGT-Spectacle : respect des statuts sociaux

Le syndicat préparait un long texte dont les points essentiels seront le respect du code du Travail et des conventions collectives, la pérennité des établissements du service public et les statuts sociaux des salariés ou auteurs. Sur la relation entre public et privé, la CGT mise sur une régulation par des fonds de soutien et des taxes affectées. La contribution de la CGT insiste aussi sur l'égalité d'accès, sur l'équité face à la culture, pour les publics et les territoires, sur la responsabilité de l'État en matière de propriété littéraire et artistique ou encore sur la pratique amateur. Pour la CGT, cette loi se prépare dans un contexte défavorable de gel, voire de surgel budgétaire. *«Nous réclamions une loi d'orientation ET de programmation car il faut des garanties de financement.»*

Ufisc : démarche éthique

Pour l'Union fédérale d'intervention des structures culturelles, *«Il faut que la loi permette de réinterroger ce qui conduit une politique publique en référence à des notions de bien commun, de dignité humaine»*, détaille Patricia Coler, déléguée générale. *«Il est nécessaire de définir la création artistique comme fondamentalement non marchande et liée aux relations humaines face à une éthique de marché et de concurrence.»* De ces principes découleront les rapports entre l'État et les collectivités, la sécurisation juridique par un droit positif pour les aides publiques, l'encouragement de la coopération territoriale et la concertation, la relation entre secteur public et privé... L'Ufisc attend une reconnaissance des démarches privées qui travaillent en faveur de l'intérêt général, en prévoyant des modes de régulation (face à la concentration) et des outils de gestion plus redistributifs. Les attentes plus spécifiques par disciplines seront formulées par des adhérents comme le Syndicat des musiques actuelles, le Syndicat du cirque de création ou le Synavy.

Directeurs d'opéras : pour des conventions

La Chambre professionnelle des directeurs d'opéras (CPDO) met l'accent sur deux spécificités. La loi devrait prendre en compte le secteur dans la politique d'aménagement du territoire. *«Depuis la création des opéras nationaux en région, il ne s'est rien passé, observe Alain Surrans, directeur de l'Opéra de Rennes et secrétaire de la CPDO. La moitié des 25 maisons d'opéra n'a pas de convention avec l'État et plusieurs ne touchent pas de subvention, alors que nous sommes les premiers employeurs d'artistes permanents.»*

La deuxième priorité de la CPDO est que les collectivités publiques soient confortées dans leur capacité à être employeurs d'artistes. Alain Surrans fait référence à une jurisprudence récente et à la loi de simplification administrative (2012) qui *«met en doute le fait que des artistes soient employés par des établissements en régie directe sans référence à la convention collective»*. Il ajoute : *«Les collectivités ne doivent pas être dépouillées de leurs responsabilités d'employeur et, si on fait une loi d'orientation, il faut que l'activité de spectacle en régie directe soit prise en compte.»*

FNCC : les collectivités d'égal à égal avec l'État

La Fédération des collectivités territoriales pour la culture (FNCC) entend bien affirmer le rôle des collectivités dans la loi, aux côtés de l'État. La FNCC voudrait que la loi stipule la responsabilité partagée entre État et collectivités sur la pérennité et la visibilité de leurs financements, la concertation avec les professionnels, la participation à l'élaboration des cahiers des charges, le respect des exigences d'emploi de professions artistiques, *«l'attention à ne pas susciter ou accroître la précarité des acteurs de la création»* et le respect des exigences réglementaires (emploi, droits d'auteur...). En ce qui concerne les acteurs culturels, la FNCC rappelle des missions essentielles (qualité et diversité culturelle, soutien à l'émergence, action culturelle) et y ajoute *«la prise en compte du renouvellement des missions sous l'effet des technologies numériques et d'Internet : essor du besoin d'expression citoyenne»*.

SNSP : liberté du programmeur

Le Syndicat national des scènes publiques (SNSP) veut que la formulation de la loi soit précise et évite les généralités. D'autre part, qu'elle soit accompagnée d'une loi de programmation. Au-delà, le SNSP demande qu'elle garantissent la liberté de l'artiste, mais aussi du programmeur. La compétence des collectivités sur la culture doit être affirmée, de même que les financements croisés. La loi doit signifier la nécessité d'un financement public en faveur des projets singuliers, de l'innovation artistique et des nouveaux talents. Le SNSP réclame une observation nationale à base de connaissance statistique et d'un diagnostic partagé et concerté. Il souhaite un soutien spécifique aux festivals et que le secteur soit reconnu comme utilisateur du contrat à durée déterminée d'usage. Il ajoute la nécessité que la loi soit articulée avec le volet éducation artistique et culturelle de la loi sur l'école, mais aussi avec la loi de décentralisation.

Synolry : un plan acoustique

Les orchestres de droit privé veulent voir réaffirmés la compétence générale des collectivités et les financements croisés. Concernant la musique, la loi d'orientation devrait consolider les dispositifs de soutien aux établissements labellisés et réseaux et l'obligation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens. Le Synolry espère voir encouragés les partenariats entre structures soutenues par l'État pour les coproductions et la diffusion, ainsi qu'avec les conservatoires, les ensembles non permanents et les médias. Il souhaite *«un plan acoustique musique savante pour améliorer l'accueil des orchestres au sein des salles multidisciplinaires»*. De même, la loi devrait *«encourager les partenariats à l'intérieur même de chaque réseau»*. Sur l'emploi, le Synolry souhaite que la loi reconnaisse la multiplicité des types de relations contractuelles avec les artistes et les équipes qui les entourent, y compris le CDD d'usage.

SNDTP : spectacles du privé dans les salles publiques

Le SNDTP, Syndicat national des directeurs de théâtres privés, réaffirme la place de l'initiative privée dans les politiques culturelles et se démarque d'une *«logique purement libérale»*. Face aux *«exploitants sans foi ni loi»*, il demande une disposition du type : *«Nul ne peut exercer l'activité d'exploitant de salle de spectacles sans justifier l'emploi d'au moins un technicien permanent, salarié»*. Sur la transmission des théâtres, le SNDTP dit sa préoccupation face au risque de concentration et de perte d'identité de théâtres. Concernant les relations entre public et privé, le SNDTP propose d'aménager le cahier des charges d'établissements publics afin que leurs salles puissent être louées pour des spectacles en dehors de la programmation.

SNES : circulation public-privé

Le Syndicat national des entrepreneurs de spectacles espère voir actée l'importance du secteur privé. La loi doit permettre de développer la logique de réseaux et de partenariats : coproductions, coréalizations et/ou codiffusions, notamment entre public et privé, en favorisant les partenariats financiers et des dispositifs qui aident à l'allongement des durées d'exploitation des spectacles. Le SNES revient sur la nécessité de la taxe fiscale, des dispositifs de soutien (aides à l'emploi crédit d'impôt) et la reconnaissance d'un droit au producteur de spectacles pour les captations. En ce qui concerne l'international, le SNES souhaite une simplification des démarches administratives pour les tournées à l'étranger et l'accueil d'artistes étrangers. ■

YVES PÉRENNOU

ENTRETIEN

«Sur l'intermittence, le discours est en train d'évoluer»

Jean-Patrick Gilles, député PS d'Indre-et-Loire, rapporteur de la mission sur l'emploi artistique de l'Assemblée nationale.

Quel est le calendrier de la mission pour les prochaines semaines ?

Les auditions sont terminées. Le rapport sera examiné le 10 avril lors d'une réunion conjointe de la commission des affaires culturelles et de la commission des affaires sociales.

Quels sont les débouchés possibles de ce rapport ?

Le rapport fera plusieurs centaines de pages. Ma première ambition est d'avoir un diagnostic partagé, que tout le monde puisse s'y retrouver. Nos préconisations peuvent servir à préparer une loi. Ici, ce n'est pas tellement le cas car la loi d'orientation de la Culture n'est pas sur le même sujet, mais cela peut concerner toutes les personnes ou institutions. Les questions de couverture sociale peuvent concerner la Caisse nationale d'assurance maladie, le ministère de la Santé puisque nous évoquerons la question des «maternités». Et puis les partenaires sociaux vont renégocier la convention d'assurance chômage et ses annexes 8 et 10. Ce n'est pas le seul sujet, mais on est attendu là-dessus.

Sur les annexes 8 et 10, il n'y a pas de diagnostic partagé entre la Cour des comptes et les professionnels.

Vous êtes-vous fait une opinion ?

On a plutôt senti un attachement au régime, aussi bien chez les salariés que les employeurs. Plus qu'un diagnostic, c'est un intérêt par-

tagé. Vous avez entendu les auditions des ministres. Je pense que le discours évolue et ne prend pas pour argent comptant les remarques de la Cour des comptes qui nous paraissent un peu à courte vue. Je ne m'inscrirai pas dans un discours qui dénonce simplement un déficit d'un milliard. Le sujet est plus complexe. Ce qui m'a frappé dans ce



CLAIRE CARATE

secteur, c'est l'ampleur et la qualité du travail conventionnel mené depuis dix ans, notamment dans le spectacle vivant. On a aussi une vision assez claire des chiffres. Quand vous croisez les données Pôle emploi, Unedic, caisse des Congés Spectacles et Audiens, on ne manque pas de données statistiques.

Où situez-vous les problèmes de l'emploi des artistes ?

C'est paralysant d'attaquer par les problèmes. L'idée générale est de dire qu'on a là un secteur économique porteur, avec des emplois non délocalisables et des effets multiplicateurs importants pour l'économie. Il faut sécuriser l'emploi en général, mais aussi sécuriser les postes, car on sait qu'il y a beaucoup de précarité. Sur l'intermittence, on a un dispositif unique, fruit d'une histoire. Il connaît peut-être quelques excès, il est sûrement perfectible. Il faut voir les mesures qui permettent de le contenir (pour faire plaisir à la Cour des comptes), et puis le conforter. La tonalité n'est pas de dire d'arrêter le dispositif. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR YVES PÉRENNOU

Une réponse de Karine Gloanec-Maurin

RÉACTION. Présidente de la commission culture de l'Association des Régions de France (ARF) et vice-présidente du conseil régional du Centre, Karine Gloanec-Maurin avait été interpellée par le SFA-CGT après son audition devant la mission sur l'emploi artistique de l'Assemblée nationale (*La Lettre du Spectacle* du 22 février). Elle répond : «J'ai d'abord indiqué la nécessité de maintenir ce régime spécifique [d'assurance-chômage] pour l'emploi artistique et souligné toute la fierté de pouvoir proposer une protection sociale de cette nature pour ce secteur. Le terme "statut de chômeur" pour les artistes a été sorti de son contexte. En aucun cas, je ne fais la confusion de termes

entre les métiers artistiques et un régime indemnitaire. Les personnes présentes à cette audition ont été surprises que le SFA-CGT n'en fasse qu'un raccourci parcellaire. Je maintiens que nous devons avoir un débat sans tabou pour éviter de stigmatiser uniquement la charge de ces métiers au sein de la solidarité interprofessionnelle. J'ai eu un contact immédiat avec les responsables du SFA-CGT qui connaissent mon engagement pour défendre le secteur culturel dans son ensemble. Nous nous rencontrons le 20 mars afin de rétablir la sérénité de nos échanges dans nos actions communes pour la pérennisation de ce régime nécessaire à la création artistique.» ■

INTERMITTENCE ET ÉCONOMIES.

Décidément, la culture n'échappe pas aux rengaines sur le gaspillage de l'argent public menées par les journaux. *L'Express* du 13 mars n'y coupe pas. Il revient sur l'assurance chômage des intermittents en mettant l'accent sur les avantages qu'en tirent les sociétés de production audiovisuelles. Il cite aussi la Philharmonie de Paris, son coût de construction, mais aussi son budget de fonctionnement.

ILS ONT DIT

BENJAMIN MILLEPIED



D. R.

Futur directeur de la danse à l'Opéra de Paris

«Comme j'ai commencé à le faire avec le LADP, je projette de monter

des "opérations commando" artistiques pointues pour renouveler le public, là où il se trouve. Et je veux veiller à l'épanouissement créatif des danseurs. Actuellement, ils font beaucoup de répétitions, pour un maximum de six ballets par an. Moi, au NYCB, j'en dansais vingt-cinq.» *Télérama* du 5 mars.

GUSO : VERS UN ÉLARGISSEMENT ?

C'est à la fin avril qu'est attendu le rapport sur le GUSO (Guichet unique du spectacle occasionnel), suite à la mission confiée à l'Inspection générale des affaires sociales et l'Inspection générale des affaires culturelles. Les inspecteurs sont, entre autres, invités à donner un avis sur l'élargissement du GUSO aux entrepreneurs de spectacles qui organisent moins de six représentations par an ou qui n'ont qu'un effectif réduit de salariés administratifs.

La lettre du spectacle

RÉDACTION, ABONNEMENTS ET PUBLICITÉ. 11, rue des Olivettes, CS 41805, 44018 Nantes Cedex. Tél 02 40 20 60 20, fax 02 40 20 60 30. redaction@lalettredu spectacle.com.

Directeur de la publication : Nicolas Marc. **Directeur adjoint :** Cyrille Planson. **Rédacteur en chef :** Yves Pérennou. **Journaliste :** Tiphaine Le Roy. **Ont collaboré à ce numéro :** Danielle Beaudry, Nicolas Dambrey, Marjolaine Dihl, Jean-Luc Éluard, Cécile Fandos, Philippe Verrière. **Direction artistique :** Éric Deguin. **Mise en page :** Émilie Ripoché. **Publicité et marketing :** Fabiola Drouet. **Comptabilité :** Nicole Bouyer. **Relations abonnés :** Véronique Chema et Aurélie Barbereau.

Abonnement : France, 1 an, 22 n° : 276 euros TTC. Tarif demandeur d'emploi : 1 an pour 76 euros TTC (Joindre justificatif récent, abonnement servi à domicile exclusivement). Impression : Caen Repro (14). Une publication Millénaire Presse. Siège social : 11, rue des Olivettes, 44000 Nantes. SARL de presse au capital de 18 000 euros. RCS Nantes B 404 398 067. Directeur gérant : Nicolas Marc. Dépôt légal : à parution. CPPAP : 0415778729. ISSN : 1294-2499. Imprimé sur papier recyclé, certifié FSC, encres végétales.

IMPRIMÉ EN FRANCE - Reproduction interdite. Millénaire Presse. **Presse PRO** La Lettre du Spectacle est membre de Presse Pro. **IMPRIMERIE**

CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL

Macha Makeïeff défend sa politique d'ouverture



JOHAN PERSOON

Ubu Roi, mise en scène de Declan Donnellan

A son arrivée à la tête de la Criée, en juillet 2011, Macha Makeïeff affirmait sa volonté de faire une «maison généreuse et ouverte à de nombreuses disciplines». Elle donnait par là des espoirs aux compagnies artistiques de la région qui se plaignent souvent du manque d'intérêt des centres dramatiques à leur égard. À cela s'ajoutent des partenariats avec des musées comme le Mucem, des associations locales d'éducation populaire, ou encore de grands opérateurs comme le GMEM ou le

Ballet Preljocaj. Le programme offre une diversité de disciplines. «Mais je ne dépasse pas les 10% prévus dans mon cahier des charges, précise la maîtresse des lieux. Le reste est réservé au théâtre.» Aux yeux des professionnels locaux, la Criée conserve son image de tour d'ivoire. «J'ai demandé un rendez-vous à Macha Makeïeff. On ne m'a jamais répondu, même pour me dire que ma proposition n'intéressait pas», soupire Raymond Vinciguerra, metteur en scène et directeur de la compagnie Tetra-Art. Alors que les tutelles m'avaient conseillé de me rapprocher de la Criée...» Même silence constaté par Renaud-Marie Leblanc, directeur de la compagnie Didasca-

lies, également formateur dans le cadre d'ateliers à La Criée. «Mais je ne l'ai pas relancée», nuance-t-il. «Nous sommes en négociation», commente, quant à elle, une consœur marseillaise, qui reconnaît être «très insistante». Macha Makeïeff répond : «Les compagnies régionales font l'objet de tous nos soins. Je remplis mon cahier des charges. Mais il faut que tout cela prenne un sens». Elle pointe la présence de François Cervantes dans sa programmation 2012-2013. Et la directrice, qui considère son travail à la Criée comme «une véritable mission» conclut : «Je ne sais pas si mes camarades ont pris la mesure de mon entêtement». **MARJOLAINE DIHL**

Une directrice «prête à se battre»

Avec un budget, financé à 80% par l'État et 20% par la Ville de Marseille, qui s'élève au total à 3,7 millions d'euros, le CDN a dû faire face à une baisse de ses subventions cette année. «Suite au mandat de révision en DRAC, nous avons 20 000 euros de moins», relève Macha Makeïeff, avant d'assurer : «Je me battraï pour que le CDN de la deuxième ville de France ait la reconnaissance qu'il mérite. La Région commence à y être sensible.» Présentant une marge artistique d'un «peu moins de 900 000 €», la directrice se félicite d'une augmentation de 35% des entrées depuis le début de la saison. Reste à assurer la suite des travaux de désamiantage, repoussés à l'été 2014.

Les promesses du site culture.fr

COMMUNICATION. Le ministère de la Culture lance la nouvelle version du portail www.culture.fr. C'est le résultat de deux années de refonte informatique et graphique. Plus de 80 sites ont été regroupés en un accès commun et leurs systèmes harmonisés. Ce chantier a été mené par la société Orange Business Services, selon un marché dont les termes financiers avaient suscité un mini-scandale, en novembre 2011, lorsque la liste des marchés publics du ministère de la Culture en 2010 avait été dévoilée. Ce marché avait été confié en juin 2010, pour 529 000 euros, à une entreprise que Christine Albanel venait de rejoindre comme directrice de la communication. Chacun peut aujourd'hui juger du résultat. La première catégorie de contenu est l'agenda, que culture.fr développe depuis 2003. Selon Thomas Aillagon, directeur du département de la Communication au ministère de la Culture, pas moins de 30 000 occurrences sont référencées chaque année. Il n'y a pas encore de flux automatisé de données. Chacun des 2 000 lieux recensés par le ministère (musées, théâtres, festivals...) envoie ses informations à l'un des



350 contributeurs du site, référencés et répartis sur le territoire (par exemple des correspondants dans les DRAC). Un lieu peut se faire référencer en remplissant un formulaire en ligne. L'agenda ne remplit pas encore ses promesses dans le spectacle. Par exemple, pour le week-end du 16 mars, aucun spectacle n'était annoncé dans l'Hérault ou dans le Vaucluse, un seul en Isère, la Loire-Atlantique ou le Nord.

L'offre sur le patrimoine est plus convaincante avec l'accès à des millions de documents d'expositions numérisés. Le site croise plusieurs sources documentaires comme les ressources éducatives sur l'histoire de l'art. Il a aussi intégré neuf bases de données de généalogie, un secteur pour lequel la demande du public est croissante, où plusieurs opérateurs privés sont déjà présents. Le service de la communication au ministère emploie quarante personnes au total dont trois se consacrent à www.culture.fr. «La vraie vie du site commence maintenant», déclare Thomas Aillagon. Il y a un enjeu d'appropriation. Peu de gens sont conscients de la richesse des services offerts. **Y. P.**

CHAMBÉRY : SHORT-LIST PARTIELLE.

La short-list de candidats pour diriger l'Espace Malraux, scène nationale de Chambéry, est tenue confidentielle. Elle compte cinq candidats, parmi lesquelles figurent Marie Pia Bureau (considérée comme favorite), directrice du Grand T à La Roche-sur-Yon, Valérie Deulin, directrice du théâtre d'Arles, et Gwénola David, ex-directrice adjointe du Centre national des arts du cirque de Châlons-en-Champagne. La décision est attendue le 6 mai.

ÉDUCATION ARTISTIQUE : CONTRE L'ÉCHEC.

L'Assemblée nationale examinait en première lecture, du 12 au 19 mars, le projet de loi de refondation de l'école. Cette loi installe, entre autres, le principe d'un parcours d'éducation artistique et culturelle tout au long de la scolarité. Une tribune signée par le collectif «Pour l'éducation, par l'art», dans le Huffington Post, exhorte à la réussite du Plan national. Le texte réclame de définir les parcours artistiques comme «une suite articulée d'expériences dans les divers domaines de l'art», une évaluation dans le cadre scolaire ; la formation initiale et continue des partenaires de l'éducation artistique ; la reconnaissance des artistes et des professionnels dans les projets ; l'établissement de pôles de référence. <http://pourleducationartistique.overblog.com>

DISTINCTIONS

Le Palmarès du théâtre se dévoile

Le cinéma et l'audiovisuel se taillent une belle place dans le jury du nouveau Palmarès du théâtre. Le cinéaste Patrice Leconte, président, est entouré de Dominique Besnehard, Nicolas Candoni, Josée Dayan, Anne Loiret, Philippe Meyer, Christian Rauth, Régis Wagnier et Béatrice Agenin.

«*Nous ne sommes pas des gens de théâtre, mais des gens qui aiment le théâtre*», commente Patrice Leconte. Le jury décernera deux prix, celui du théâtre privé et celui du théâtre public, choisissant entre dix pièces dans chaque catégorie. Pour cette présélection, 45 directeurs de théâtres privés et 200 directeurs de scènes publiques ont été sollicités et un tiers d'entre eux ont répondu par courriel. Il leur était interdit de voter pour leurs (co)productions. Les spectacles retenus sont joués depuis janvier 2013, qu'il s'agisse ou non de reprises ou de tournées. Dix autres récompenses seront remises, hors présélection, la veille de la cérémonie. Celle-ci sera diffusée le dimanche 28 avril sur France 2, à 19 heures. Puis une



Maître Puntilla et son valet Matti, par Guy-Pierre Couleau, l'un des présélectionnés.

émission, «*La troupe d'un soir*», sera présentée «*avec des saynètes décalées jouées en studio de façon chorale, un peu comme ce qui se fait avec les Enfoirés*», a expliqué Nicolas Auboyneau, directeur du spectacle vivant de France Télévisions et président du comité d'organisation.

Pour cette soirée, Les directeurs de théâtre qui avaient quitté les Molières l'année dernière ont constitué la société Dithéa, présidée par Pierre Lescure. Ils n'ont pu reprendre le nom des Molières, propriété de l'association du même nom. Sa présidente, Myriam de Colombi, ne renonce pas : «*Qu'il y ait plusieurs prix, très bien. Plus on parlera de théâtre en télévision, mieux ce sera. La beauté des Molières, c'était de rassembler l'ensemble de la profession. Nous discutons encore avec des producteurs et chaînes privées ou publiques*». Nicolas Auboyneau

assurait l'année dernière à *La Lettre du Spectacle* qu'il fallait l'unité de la profession pour organiser une cérémonie du théâtre sur France Télévisions. Avec ce palmarès, la priorité est de réussir une soirée télévisée. ■ N. D.

CULTURE DANS LES QUARTIERS : SERVICE MINIMUM.

Le comité interministériel des villes du 19 février est resté modéré dans ses décisions pour rénover la politique de la ville. Pour la culture, il est proposé d'associer le ministère de la Ville au projet d'éducation artistique et culturelle du ministère de la Culture, afin de donner une priorité aux quartiers. Il est proposé également de dresser un état des lieux des équipements culturels dans les quartiers prioritaires en vue de «*mettre en place une plus grande ouverture de ces établissements vers les publics des quartiers prioritaires*».

AUDIT POUR L'IVT. La Ville de Paris vient de publier un audit sur l'International Visual Theatre, dirigé par Emmanuelle Laborit. Ce lieu dédié au spectacle pour les sourds vit dans une grande fragilité économique. Les auditrices soulignent des difficultés structurelles : la décision des tutelles de lui faire assumer la maîtrise d'ouvrage pour les travaux lancés en 2002 entraînant un emprunt coûteux, le surcoût normal des productions pour les sourds et la jauge de 180 places. L'audit salue la «sobriété» de la gestion et recommande une subvention d'investissement pour solder le poids financiers des travaux. Il conseille aussi de remplacer «l'enchevêtrement» actuel des conventions par une convention multipartite qui donnerait une réelle visibilité économique à l'établissement.

Grenoble : réactions contrastées au projet de fusion

LABELS. Après le Syndeac, c'est au tour des associations des centres dramatiques nationaux (ACID) de protester contre le projet d'intégrer le centre dramatique national des Alpes, dirigé par Jacques Osinski, au sein de la scène nationale MC2 de Grenoble (*La Lettre du Spectacle* du 22 février). Ce communiqué de l'ACID est cosigné par l'Association des centres chorégraphiques nationaux (ACCN). Car le CCN de Grenoble, dirigé par Jean-Claude Gallotta, pourrait, à terme, suivre le même chemin. «*Les artistes que nos associations représentent ne peuvent que s'étonner, s'émouvoir et s'inquiéter de ces méthodes qui visent à compenser la baisse d'une collectivité (en l'occurrence le Département de l'Isère) par la mise à mort de deux outils de création historiques*», écrivent l'ACID et l'ACCN. Michel Orier, directeur général de la Création artistique (DGCA) au ministère, est mis en cause personnellement puisqu'il a dirigé la MC2 de 2002 à 2012. En exposant son projet à Jacques Osinski, le 15 février, il s'est référé à un courrier du ministère daté du 30

août, veille de sa nomination au ministère. Les professionnels réfutent cette façon de souligner que le projet de fusion était antérieur à son arrivée, puisque Michel Orier était déjà présenté comme le DGCA dès le début juillet. De son côté, Jean-Claude Gallotta, directeur du CCN de Grenoble, se démarque et soutient le projet de rapprochement. Il s'agit, pour lui, de mener à bien la constitution d'un pôle danse à Grenoble sur lequel il travaille depuis 2004. Ce ne serait plus un CCN et il en conserverait la direction. «*Nous évoquions déjà, et nous l'avons écrit dès 2004, explique Jean-Claude Gallotta, l'idée d'un Pôle danse qui permettrait aux deux structures de se vivifier, de se déranger utilement l'une l'autre, de s'ouvrir plus encore, d'aller ensemble à la rencontre des artistes naissants et renaissants aussi bien que des publics à conquérir. L'arrivée en 2013 à la tête de la MC2 de Jean-Paul Angot – qui connaît particulièrement bien la Maison pour en avoir été le directeur adjoint et qui, par son parcours grenoblois, appréhende parfaitement le tissu artistique et culturel*

de la ville – nous donne l'occasion rêvée de travailler à nouveau à ce projet.» Le directeur du CCN promet que cela se fera sans baisse de budget et sans perte d'emplois et que ce projet a été accueilli avec «enthousiasme» par les tutelles. Le regroupement renvoie au modèle de grande maison à une seule direction, représenté par le Théâtre national de Bretagne, par opposition à un modèle où plusieurs structures cohabitent, comme le Théâtre d'Orléans ou le Quai, à Angers. À la mairie de Grenoble, Éliane Baracetti, adjointe à la culture, soutient la fusion, non sans quelques réserves : «*La question du label nous paraît secondaire, dit-elle. Nous souhaitons un dialogue et sommes vigilants sur trois points : que la capacité et les budgets de production soient préservés, que le personnel soit au rendez-vous et qu'une place soit trouvée à Jacques Osinski.*» Il existe des cas de fusion entre scènes nationales et centres dramatiques (dont un en cours en Normandie), mais le précédent sera plus dur à faire accepter au milieu chorégraphique. ■ Y. P.

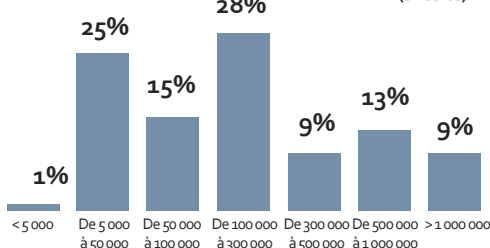
MUSIQUES ACTUELLES

Des salles franciliennes «multimissionnées»

C'est un paysage très disparate que dessine l'état des lieux réalisé par le Réseau musiques actuelles d'Île-de-France (RIF). Basé sur 170 des 200 structures adhérentes des huit réseaux départementaux qui le composent (MAP, Réseau 92, Combo 95, etc.), il traduit une fragilité économique qui conduit les structures à multiplier les sources de financements, ce qui n'est pas sans inconvénient. Lors de la présentation de l'état des lieux, fin février, Vincent Rulot, directeur de la Clef à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), témoignait : «*Les structures s'auto-missionnent souvent pour répondre à des besoins sans en avoir les moyens. Aujourd'hui, elles développent des missions éligibles aux subventions, sans que le cœur de leur projet ne soit rentable.*» Les membres du RIF étudiés sont pour plus de la moitié des lieux de diffusion, mais aussi des studios, des festivals, des écoles

de musique, etc. Ce sont d'abord les communes qui les soutiennent financièrement, tant en nombre de structures aidées qu'en montants. En revanche, les subventions des conseils généraux ont tendance à stagner par rapport à la précédente étude de 2007, augurant d'un désengagement qui préoccupe le RIF. La DRAC d'Île-de-France aide moins de structures, mais avec des montants plus élevés, notamment en direction des scènes de musiques actuelles (75 000 € en moyenne), ce qui reste modeste, fait observer le RIF, si l'on compare avec les aides des DRAC aux centres dramatiques nationaux (en moyenne 1,96 million d'euros). Le conseil régional soutient presque la moitié des structures, à des titres divers (emplois tremplin, politique de la ville...). Arnaud Monnier, le codirecteur de l'EMB Sannois (Val-d'Oise), relevait : «*Nous sommes multiconventionnés et donc multimissionnés, la Commune nous demandera par exemple d'intervenir sur les pratiques amateurs, contrairement à la Région.*» De quoi complexifier la tâche des structures. François Beaudenon, président du RIF, confiait : «*Notre légitimité est remise en cause par des arbitrages budgétaires de plus en plus serrés. Nous sommes un écosystème qui a du mal à être appréhendé de façon globale par nos interlocuteurs. Cette étude sera un outil dans la négociation avec les collectivités.*» ■ NICOLAS DAMBRE

Budget musiques actuelles des structures (en euros)



SOURCE : ÉTUDE RIF 2012

LE HALL OUVRE À LA VILLETTE.

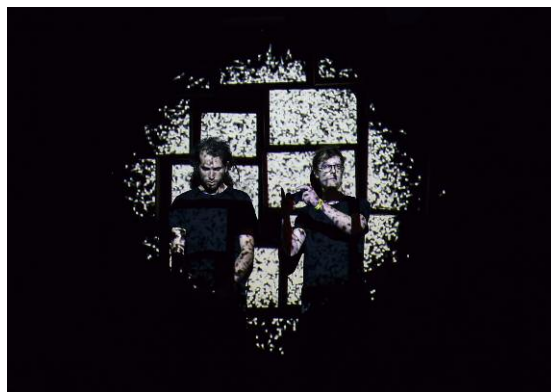
Le Hall, Centre national du patrimoine de la chanson, ouvrira le 4 avril au Parc de la Villette à Paris. Installé dans l'ancien théâtre du Tarmac (140 places), il proposera des spectacles de chanson ou autour de la chanson, comme celui de Clotilde Courau, *L'Être intime*, sur la correspondance d'Édith Piaf, ou *Chansons d'enfance*, de Serge Hureau, directeur du lieu. Ce dernier explique : «*Nous vivrons grâce à nos différentes coproductions.*» Serge Hureau dirige une équipe de six personnes, avec un budget identique à celui dont bénéficiait le Centre national du patrimoine de la chanson avant d'investir ce lieu, soit 500 000 €. Le ministère de la Culture a consenti une aide supplémentaire exceptionnelle de 50 000 €. Le Hall a négocié avec la Grande Halle de la Villette un échange de matériel son et lumière contre des mises à disposition de sa salle pour des résidences. Il travaillera également en collaboration avec les Trois Baudets sur les publics scolaires et avec la Cité de la musique sur un spectacle autour de la chanson sous l'Occupation. Le Hall proposera des actions de formation et de médiation culturelle et aménagera un studio d'enregistrement dans ses sous-sols. Un festival devrait voir le jour. «*Notre tâche est de transmettre le répertoire sans aucune chapelle. Il n'y a pas une bonne ou une mauvaise chanson*», conclut Serge Hureau. ■ N. D.



PICOUT-PAGES

Les arts numériques, nouvelle frontière de Stereolux

NANTES. Les scènes de musiques actuelles (SMAC) ne se contentent plus de diffusion et élargissent leur univers esthétique. C'est le cas de Stereolux, ex-Olympic à Nantes qui a changé de nom il y a 18 mois en intégrant un équipement neuf en centre-ville et investit de plus en plus à la saison dans les arts numériques. Ceux-ci se concentraient jusqu'à présent dans le festival Scopitone, créé en 2002 par Songo, l'association gestionnaire de la SMAC. Quatre personnes travaillent à Stereolux sur les arts multimédias, dont Cédric Huchet, programmateur, et Lucile Colombain, responsable du laboratoire Arts et technologies. En 2012, 14 artistes ont bénéficié des laboratoires de la SMAC dont l'objectif est le soutien à la création, mais aussi l'expérimentation. Stereolux a investi 90 000 € (hors moyens techniques et personnels) pour soutenir ces productions en 2012. À titre de comparaison, le projet du groupe Revolver a été le seul soutenu par la SMAC en musiques actuelles sur 2012 (30 000 €).



SPECCORINI

Du 27 au 29 mars le collectif 1024 à Stereolux, avec *Crise*

«*Les arts numériques sont jeunes, il y a moins de lieux qui ont les moyens financiers de les accompagner qu'en musiques actuelles, et aussi moins de lieux de diffusion*», justifie Éric Boistard, directeur de Stereolux. L'accompagnement concerne des artistes émergents de la région nantaise comme Béranger Recoules ou Laurent La Torpille, mais également des artistes référents à l'échelle internationale

comme le Japonais Daito Manabe ou le collectif Superamas. «*Nous souhaitons programmer des artistes référents de ces nouvelles formes afin de donner des repères au public et d'installer le projet et le lieu dans le réseau international*», indique Éric Boistard. Dans cet élan, la SMAC diversifie ses partenariats. Des liens ponctuels existent avec le festival Nemo, organisé par Arcadi Île-de-France, avec le festival Exit (Maison des arts de Créteil) ou la Gaîté Lyrique à Paris. L'objectif est de développer les partenariats à l'international, qui se concentrent à l'heure actuelle sur le Québec, avec la Société des arts technologiques de Montréal et le festival Elektra. En diffusion, cependant, les musiques actuelles restent majoritaires avec plus d'1 M€ en 2012, pour 175 000 € de budget artistique aux spectacles multimédia et installations (hors jeune public). ■ TIPHAINE LE ROY

MUSIQUES ACTUELLES

À Austin, des ambassades musicales peu dotées

Avec 2 300 représentations réparties sur six jours et 20 000 professionnels inscrits, le festival South by South-West (SXSW), qui vient de se tenir à Austin, au Texas, constitue une référence mondiale. Bon nombre de nations y ouvrent donc une ambassade pour une après-midi ou une soirée de concerts, voire pour toute la durée, dans le cas du Royaume-Uni ou du Québec. Absente jusqu'à présent, l'Argentine vient de franchir le pas. «*Nous sommes plusieurs groupes argentins de la même mouvance indie rock à avoir été sélectionnés par les programmeurs du festival et cela a décidé le gouvernement à prendre un stand*», explique Adrián Rivoira, le chanteur des Mentettes. Une société de relations publiques a été engagée pour la promotion, mais les festivaliers semblent surtout avoir été séduits par le vin distribué à volonté. Avec la location de matériel, c'est le seul soutien dont ont bénéficié les artistes argentins. «*Il n'y a pas d'aide à l'export pour les artistes*, regrette Annie Silver, consultante américaine basée à Buenos Aires. *Or les artistes sont très mal payés en Argentine. Je trouve donc très positif que le pays commence à être présent à SXSW.*» La France, elle, estime qu'un concert dédié aux artistes de l'Hexagone n'est pas indispensable. «*Pour que l'événement soit réussi et serve à quelque chose, il faut une tête d'affiche avec une grosse tournée, une campagne de promotion*», souligne Michèle Amar, responsable de l'antenne new-yorkaise du Bureau export de la musique française. Les conditions n'étaient pas réunies cette année et la présence française étant assurée par l'opération «Angers-Austin», la France s'est concentrée sur la mise en relation des artistes français avec les professionnels présents à Austin. Au-delà du choix des DJs nantais C2C de se rendre au festival californien Coachella en avril plutôt qu'à SXSW (accompagné d'autres désistements de groupes souhaitant mieux

cibler leur public nord-américain), ce qui explique l'absence de soirée France Rocks au SXSW, c'est «*une question de budget*, reconnaît Michèle Amar. *Un tel spectacle peut coûter de 10 000 à 30 000, voire 50 000 dollars*» au pays l'organisant. Pour les Pays-Bas aussi, l'argent manque. Dutch Performing Arts peut également témoigner de l'impact des coupures budgétaires. Née au début de l'année de la fusion des agences néerlandaises faisant la promotion de la musique, du théâtre et de la danse, l'organisation n'a pu main-



Les Néerlandais Paceshifters

tenir un budget de 25 000 dollars pour son opération Dutch Impact qu'en impliquant la société chargée de gérer les droits des artistes des Pays-Bas. Un centre des activités culturelles internationales permet de soutenir l'export de la musique néerlandaise, et donc la santé financière des formations musicales, les Pays-Bas représentant un marché limité. Mais «*contrairement aux années antérieures, ni les frais de déplacement ni l'hébergement des groupes n'ont pu être pris en charge*, regrette Arjen Davidse, chargé de la musique au sein de Dutch Performing Arts. *Or, pour percer aux États-Unis, un groupe a besoin de s'y rendre quatre à cinq fois d'affilée. Nous allons donc nous engager dans la promotion d'artistes tout au long de l'année plutôt que de nous mobiliser sur une poignée d'événements*». Il y a des chances que l'Argentine et d'autres arrivent aux mêmes conclusions que les nations européennes. **■ CÉCILE FANDOS**

Aides à la mobilité

ESPAGNE. L'agence Acción Cultural Española (AC/E) lance le programme PICE pour la mobilité des artistes espagnols. La première action consiste à soutenir l'accueil d'artistes espagnols par des institutions culturelles internationales de haut niveau (maximum un quart du budget du projet pris en charge). Il y a deux sessions par an. Pour la première, l'échéance des candidatures est le 31 mars. La seconde action est une aide aux projets de coopération portés par sept institutions espagnoles. www.accioncultural.es

Belfast investit dans les arts

IRLANDE DU NORD. La Ville de Belfast va fortement augmenter ses dotations aux arts et à la culture sur la période 2013-2016. Le nombre de structures recevant des aides doit tripler au cours des trois ans. C'est le volet artistique d'un plan d'investissement, mais il reste encore assez modeste puisque l'enveloppe totale est de 4,1 millions de livres (moins de 5 millions d'euros) à répartir entre 52 institutions culturelles.

Pereira va quitter Salzbourg

AUTRICHE. Le maire de Salzbourg a exclu toute reconduction d'Alexander Pereira, directeur du Festival de Salzbourg, à l'issue de son contrat, en 2016. Le directeur réclamait une augmentation de budget à 65 millions d'euros en 2013, soit 5 millions de plus que prévu. Il avait aussi demandé une reconduction de son contrat à son conseil d'administration qui avait refusé. Alexander Pereira aurait des vues sur la Scala de Milan (que Stéphan Lissner va quitter pour l'Opéra de Paris). Le maire de Salzbourg lui rappelle que des «*occupations secondaires*» comme les travaux de programmation à la Scala sont «*clairement interdites par son contrat*».

VITE DIT

- * Royaume-Uni : malgré les manifestations, la Ville de Newcastle va supprimer la totalité de son budget culturel pour réduire ses dettes.
- * La deuxième édition de Classical Next, forum international de la musique classique créé par l'association allemande Class avec le Womex, se tiendra du 29 mai au 1^{er} juin, à Vienne (Autriche).
- * La multinationale Live Nation affiche une perte d'exploitation de 22 millions de dollars en 2012 et de 162 millions de perte nette avec les intérêts financiers.

Art Rock : Fura dels

Baus. La trentième édition d'Art Rock, à Saint-Brieuc (22), espère voir sa fréquentation atteindre 70 000 spectateurs cette année contre 64 000 l'année dernière (pour moitié payants), grâce à un spectacle conçu par la Fura dels Baus.

Le budget de ce festival pluridisciplinaire est en légère progression à 1,9 million d'euros. Le Cirque Galapiat, Woodkid ou encore Sexion d'Assaut sont également programmés du 17 au 19 mai.



CARLOS AMORALES ET YVON LAMBERT

Main Square : tarifs

en baisse. Les tarifs du Main Square Festival (à Arras, du 5 au 7 juillet) baissent de 135 à 115 € pour le pass 3 jours, et de 59 à 49 € pour le pass à la journée.

Armel Campagna, directeur du festival organisé par Live Nation France Festivals, annonce :

«*Nous souhaitons favoriser l'accès du plus grand nombre.*» La fréquentation avait chuté de 25% en 2012. Sting, Indochine ou Green Day sont programmés. Les villes de Valenciennes et Douai s'associent au tremplin organisé par la ville d'Arras. Trois groupes régionaux joueront en ouverture de chaque journée, trois autres dans le off.

Route du Rock : têtes

d'affiche. Après une fréquentation en forte baisse en 2012, la Route du Rock compte attirer davantage de spectateurs, avec la venue de Nick Cave et de Godspeed You! Black Emperor. La Ville de Saint-Malo, le Département d'Ille-et-Vilaine et le CNV renforcent leurs aides au festival. Celui-ci ajoute un «before» en ouverture, le 14 août, à la Nouvelle Vague, salle malouine désormais gérée par Rock Tympan, l'organisateur du festival. Le budget artistique progresse de 300 000 € à 400 000 €, pour un budget stable de 1,2 M€.

Jardin du Michel :

arts de la rue. Le Jardin du Michel (54) s'ouvre aux arts de la rue, avec une troisième scène sous chapiteau, l'ensemble du site ayant été repensé. «*Notre capacité est de 27 000 personnes en trois jours et cette jauge nous semble parfaite.*

Le budget artistique progresse, sans que rien ne le justifie, mais nous restons l'un des festivals aussi peu subventionnés et parmi les moins chers (85 à 90% d'auto-financement), avec des pass 3 jours à 75 € maximum», déclare Thierry Berneau, président de Turbul'Lance, organisateur de cette manifestation qui accueillera du 31 mai au 2 juin Archive, Wax Tailor ou IAM.

Vieilles Charrues :

budget artistique

en hausse. Le festival des Vieilles Charrues, à Carhaix (29), espère atteindre la fréquentation de l'an passé (190 000 entrées payantes), notamment grâce à Neil Young, le samedi 20 juillet, ou de Rammstein le jeudi 18. **Jérôme Tréhorel**, nouveau directeur, observe : «*Notre budget prévisionnel est stable, à 12 millions d'euros, mais l'artistique progresse de 3,5 à 4 millions, compte tenu du marché et des coûts de production.*» La manifestation augmente ses tarifs, mais ne touche pas de subvention publique.

Beauregard : exclusivités.

Le Festival de Beauregard (du 5 au 7 juillet dans le Calvados) proposera les concerts uniques en France de New Order et Bat for Lashes, aux côtés d'Olivia Ruiz, -M- ou Bloc Party. Paul Langeois, directeur, confie : «*Notre budget artistique progresse peu, à un million d'euros, sur un global de 2,7 millions, ce qui n'aurait pas été le cas si nous avions décroché The Cure ou Jamiroquai. Il faut être raisonnable, nous n'en sommes qu'à notre cinquième édition.*» La manifestation ambitionne les 60 000 entrées.

FESTIVAL

Le Printemps de Bourges relève ses objectifs

Le festival Printemps de Bourges-Crédit mutuel (du 23 au 28 avril) ambitionne de faire progresser ses recettes de billetterie de 1,1 M€ à 1,37 M€. «*L'objectif est de 45 000 billets vendus*, confie Daniel Colling, le directeur. *Près de 25 000 le sont déjà, avec des tarifs stables, à 20 euros*



JOHANN KEEZY DORLUP

Disiz

pour les découvertes des Inouïs ou 30 à 34 euros pour C2C ou Public Enemy. Nous augmentons le montant de nos partenariats à 830 000 euros, grâce au contrat renouvelé avec Kronenbourg et le développement de notre club d'entreprises. Nous réitérerons le partenariat avec le Crédit mutuel l'an prochain.»

Le Printemps table en revanche sur une baisse de ses recettes commerciales (bars, stands...) et des partenariats professionnels, malgré une aide accrue du CNV. Le budget global de la manifestation progresse légèrement, à 5,1 M€, tout comme sa part artistique (1,5 M€), qui correspond au montant des subventions publiques, stables. Le festival programme une journée de plus, avec Disiz et Sexion d'Assaut le dimanche 28 avril. Quant à sa propre succession (*La Lettre du Spectacle* du 29 avril 2011), Daniel Colling tempore : «*Je suis sûr de rester dans ma fonction jusqu'en 2015. Nous en discutons avec les pouvoirs publics, je souhaite partir sans rupture.*» ■ **NICOLAS DAMBRE**

La bière plus chère sur les festivals

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le droit d'accise sur la consommation de bière a été augmenté de 160% (loi de financement de la sécurité sociale). Cet contribution entraîne une augmentation de 5,5 centimes pour 25 centilitres de bière. La vente de boissons représente une ressource cruciale pour la plupart des festivals qui doivent s'acquitter de ce droit. «*Entre l'augmentation annoncée de la TVA sur la billetterie et la réévaluation du droit d'accise, c'est ce qui nous permet de survivre qui est rogné : la billetterie et les bars*», déplore François Floret, directeur de la Route du Rock à Saint-Malo. Ce festival avait contenu ses pertes en 2012 grâce aux excellentes recettes des bars. Le Jardin du Michel (54) a décidé d'augmenter le verre de bière de 10 centimes, à 2,50 euros, alors que le prix de la bière augmente déjà depuis quelques années. ■

Deux festivals en pause

La Mare à Thon, organisé par l'association Art en Sort à Fécamp (76), n'aura pas lieu en septembre. L'édition précédente a essuyé un déficit de 175 000 €. «*Nous avons dû trouver des solutions pour sauver l'association et ses cinq salariés. Nous avons emprunté, mais nous ne voulions pas d'un festival au rabais*», explique Grégory Pruvot, directeur. Les acteurs locaux réfléchissent à la création d'une structure pour ce rendez-vous des musiques actuelles, indépendante de l'association qui propose à l'année de l'accompagnement artistique et de l'animation culturelle. À Ribérac (24), le Grand Souk n'aura pas lieu, en juillet. La salle utilisée comme loges, cantine et espace technique est en travaux. Cette pause a été décidée par la mairie et Pierre Ouzeau, le directeur du centre culturel de Ribérac qui orchestre ce festival de musiques actuelles. ■

Nuits de Fourvière sous tutelle métropolitaine ?

Dominique Delorme, directeur du festival lyonnais des Nuits de Fourvière, déborde d'enthousiasme à la perspective que le conseil général du Rhône délègue ses compétences à la



Dominique Delorme

future métropole lyonnaise sur les 58 communes de l'agglomération.

Ce projet des collectivités

pourrait voir le jour en 2014, après l'adoption de la future loi de décentralisation. «Il y aurait alors transfert de l'établissement public et pour parler sur ses financements, prévoit

Dominique Delorme. C'est une décision politique forte et visionnaire. Le festival est un établissement public subventionné (35% de son budget) par le seul Département du Rhône.

L'édition 2013 proposera une offre stable en quantité, soit 42

spectacles et 117 représentations. «Nous avons veillé à ce que le prix moyen des billets soit plus bas, car nos coûts de production sont moindres, indique le directeur. Si le concert de Björk était à 55 euros l'an passé, nous proposerons par exemple, l'opéra Carmen à 32 euros en plein tarif.»

Dieudonné : pas d'interdictions.

Le préfet de Gironde a estimé qu'aucun risque sérieux de trouble à l'ordre public ne justifiait l'interdiction du spectacle de Dieudonné, prévu le 4 avril à Bordeaux. Le maire, Alain Juppé, avait consulté le préfet après avoir été sollicité par la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra) qui lui demandait d'interdire un spectacle de Dieudonné en avril. À Saint-Étienne, le maire Maurice Vincent, avait demandé au Zénith de déprogrammer Dieudonné, mais le spectacle est resté à l'affiche du 16 mars.

DANSE

Dañsfabrik crée du grand public

L'augmentation de la fréquentation du festival brestois Dañsfabrik à 11 000 spectateurs (8 000 payants, 3 000 en espace public et pour les expositions) en six jours (+10%), marque l'évolution vers une manifestation plus tournée vers le public local. C'est ce que confirme le taux de remplissage de 95%, mais aussi une assistance moins professionnelle que pour l'ancien festival Antipodes. La première réalisation de Transfabrik, réseau de programmation franco-allemand organisé à l'occasion de Dañsfabrik a été l'occasion d'une visite de la ministre de la Culture, accompagnée par Michel Orier, (directeur de la DGCA) de Laurent Dréano, conseiller spectacle au cabinet, ou encore Xavier Darcos, président de l'Institut français mais peu de professionnels. Avec 6 modules, 7 villes, 11 partenaires et une création originale présentée lors de chaque étape, pour près de 60 représentations, ce projet justifiait une mobilisation. Pourtant, faute d'engagement sur la durée de l'Institut français ou du ministère de la Culture, au-delà des célébrations du cinquantenaire du traité d'Amitié Franco-allemande, il est très peu vraisemblable que ce projet connaisse de nouveaux épisodes. ■

Rhône-Alpes : jazz en région.

La première édition du festival Jazz au cœur des régions, de l'association Badap-jazz, se posera en Rhône-Alpes. Durant la première quinzaine

de mai, les musiciens Tom McClung, Jeff Boudreaux, ou Ray Blue parcourront les petites villes, à la rencontre de publics éloignés des grandes structures culturelles. L'association qui ne dispose pas de financements publics à l'heure actuelle a investi 40 000 € sur ce festival. Elle entend faire de Jazz au cœur des régions une manifestation trimestrielle et itinérante. La Gironde et la Bourgogne sont les pistes à l'étude pour les prochaines éditions.

MUSIQUES DU MONDE

À Grenoble et Nantes, des nuits de danses mêlent les publics musicaux

En avril, deux festivals invitent à danser ensemble des publics qui se mélangent plus souvent. Pour Détours de Babel, à Grenoble, Benoît Thiebergien



Benoît Thiebergien

a réuni des artistes de musiques savantes, jazz, musiques soufies, musiques électroniques... On y entendra Pierre Henry, Yom, Llorenç Barber, Rodolphe Burger, Renaud Garcia-Fons, Kudsi Erguner... «Pour cette édition, sur le thème très sensible de la spiritualité, nous aurons un bal gospel, un bal vaudou et une soirée de clôture Trance avec notre partenaire Hadra, détaille

Benoît Thiebergien. La danse facilite l'ouverture du public à des sonorités auxquelles il n'est pas habitué». C'est le point commun entre cette Trance, une branche

de la techno marquée par le psychédélisme, et la «nuit danse» proposée par le festival Eurofonik de Nantes (les 5 et 6 avril à la Cité des congrès). Cette fois l'univers est celui des

musiques traditionnelles, mais le directeur artistique, Sylvain Girault, invite les spectateurs à se laisser déstabiliser en alignant Michel Macias & André Minvielle, DJ Wonderbraz, Érik Marchand avec le Taraf de Caransebes, Canzoniere Grecanico

Salentino : «La plupart des spectateurs ne connaîtront pas les tarantelles italiennes, convient Sylvain Girault. C'est une invitation à sortir des codes des danses traditionnelles, pour retrouver l'essence du geste.» Avec, à la clef, le pari que ce bal cosmopolite puisse frôler la transe hypnotique qu'atteignent parfois les foules de danseurs d'un même terroir. Cette deuxième édition d'Eurofonik propose d'autres innovateurs issus des musiques traditionnelles comme Mercedes Peon, Warsaw Village Band ou Annie Ebrel. ■ Y. P.



Sylvain Girault

Imaginaire : baisse de crédits.

Lors de la présentation du Festival de l'Imaginaire, le 18 mars, Arwad Esber, directrice de la Maison des cultures du monde (MCM), a regretté la réduction de 30% de la subvention d'État à cette manifestation. Trois spectacles, pour huit représentations, ont été retirés de l'affiche au dernier moment. Le festival se déroule du 20 mars au 29 juin, à Paris.

Convention triennale au Gymnase.

Le théâtre du Gymnase, à Marseille, a signé une convention de trois ans avec la compagnie Disdocalies. Cet accord prévoit des coproductions, soit une création par an.

Aix-en-Provence :
Innovart. Seconde Nature, identifiée sur le terrain des arts numériques et musiques électroniques, lance un festival du 10 octobre au 10 novembre,



à Aix-en-Provence. Trois expositions seront ponctuées de concerts et performances avec des projets de Jeff Mills, Étienne Rey et Julien Clauss. Le festival est coproduit par Marseille-Provence 2013 qui injecte 150 000 € sur un budget artistique global de 500 000 €. Il s'inscrira dans le cadre plus large d'Innovart, projet de la capitale autour des recherches artistiques et scientifiques. Contraint par le calendrier de MP2013 de se tenir à l'automne, Chronique des mondes possibles devrait avoir lieu chaque été à partir de 2014.

Marseille : risque d'expulsion. Deux structures culturelles du Comptoir de la Victorine, Les Pas Perdus (collectif de plasticiens) et L'Art de Vivre (compagnie de théâtre et création sonore avec Yves

Fravega et Pascal Gobin) appellent à signer une pétition contre leur expulsion du Comptoir Toussaint-Victorine, à Marseille. Le 15 février, les services du Patrimoine de la Ville de Marseille leur ont signifié la résiliation de leur bail.

Les Repérages, c'est fini. Céline Bréant, directrice du CDC-Danse à Lille, a confirmé l'évolution du festival Repérages, consacré aux jeunes chorégraphes «repérés» par 16 partenaires dans 15 pays. Le réseau reste actif : il va signaler à Danse à Lille les compagnies de cinq à dix ans d'exercice rarement sorties de leur pays d'origine afin que le CDC les programme au cours d'une nouvelle manifestation, plus large et étoffée, baptisée «Le Grand Bain» qui devrait se dérouler en avril. La mission du réseau des Repérages se concrétisera par un double «workshop». L'un en été, l'autre durant «Le Grand Bain». Pour cette dernière édition, les Repérages ont présenté neuf compagnies venues de sept pays devant 544 spectateurs et 35 programmeurs.

Guetta se replie au Dôme. Face à la polémique suscitée par la subvention de 400 000 euros accordée par la Ville de Marseille pour le concert qu'il

Nombreux mouvements à Avignon

Le remplacement du duo Hortense Archambault et Vincent Baudriller au festival d'Avignon cristallise l'attention, mais le paysage institutionnel avignonnais va connaître d'autres mouvements. À l'ISTS (Institut supérieur des techniques du spectacle), une candidature interne est possible, mais l'actuelle direction s'est attiré des critiques, localement, à cause des conditions réclamées pour la mise à disposition de la Chapelle des Pénitents blancs. À Cavaillon, Jean-Michel Gremillet quittera son poste à la scène nationale avant la fin 2014 pour se consacrer à la politique. Et, à Villeneuve-lès-Avignon, François de Banès Gardonne confirme qu'il cédera le poste de directeur général de la Chartreuse. Un autre passage de témoin est attendu à l'opéra-théâtre d'Avignon transféré sous la compétence du Grand-Avignon au 1^{er} janvier 2013. Raymond Duffaut a confirmé qu'il ne briguerait pas de cinquième mission comme conseiller artistique. **■ P.V.**

devait tenir le 23 juin au parc Borély, le DJ David Guetta a annoncé qu'il jouerait au Dôme à guichets fermés.

Rythme scolaire et spectacle jeune public au Théâtre Dunois.

Programmeurs de spectacles jeune public, artistes et enseignants sont invités le 26 mars, à 14 h à participer à une rencontre consacrée aux conséquences de la réforme des rythmes scolaires sur le secteur du spectacle (ateliers, représentations scolaires...) Elle est organisée par le Théâtre Dunois, à Paris, avec le RIDA jeune public d'Île-de-France et l'association Scène(s) d'enfance et d'ailleurs. Inscriptions : rencontre@theatredunois.org

Paris : relogement.

La Mairie de Paris fait une proposition de relogement au collectif artistique La Main, actuellement installé dans l'ancienne boîte de nuit La Main Jaune, dans le 17^e arrondissement. La Ville mettra à disposition l'ancien site des bains-douches, dans le 15^e arrondissement. Ce collectif rassemble de nombreux artistes du spectacle vivant.

Festival de marionnette à Clichy. Le Clastic Théâtre, compagnie dirigée par François Lazaro, organise un nouveau festival consacré aux formes innovantes de la marionnette, Terra incognita, à Clichy (92). Cet événement se tiendra du 16 au 20 avril en partenariat avec Le Théâtre Rutebeuf. Le budget est de 42 000 €, aidé par la Ville de Clichy, et appuyé en industrie à hauteur de 100 000 € par la compagnie. «Ce festival est une initiative de la compagnie dans la dynamique de création d'un lieu pour la marionnette qui ouvrira ses portes en 2016», indique François Lazaro. Parmi les compagnies invitées figureront Drolatic Industry, Ktha Compagnie, Stéréoptic, etc.



Le Stuffed Puppet Theatre

LABEL

Scène nationale en Corse : le projet court toujours

Il y a un an que Philippe Bachman a remis son rapport sur la scène nationale en Corse. Les événements ne se précipitent guère. Paul Giacobbi, président du Conseil exécutif de Corse assurait en janvier 2012, «la création d'une scène nationale de Corse apparaît comme l'un des outils permettant de donner aux structures culturelles insulaires qui le souhaitent un appui conséquent». Depuis le projet semble éteint. «Le dossier est arrivé à maturité politique, assure pourtant Phi-

lippe Bachman. L'attente est réelle et il y aura quelque chose en Corse, mais peut-être pas ce que j'imaginai». Sur ce territoire étendu, fragmenté peu peuplé Bastia fait figure de leader culturel, mais ne s'est jamais imposé comme une capitale culturelle face à Ajaccio. Et d'autres villes comme Corte, comptent. L'idée serait donc d'une scène nationale à établissements multiples sur le modèle de Scènes du Jura. «Les Corses sont réticents à l'idée d'appliquer des modèles qui viennent

d'ailleurs», nuance Philippe Bachman. La Ville de Bastia accentue son effort dans la culture et si la restauration du théâtre s'est pour le moment limitée à celle de ses fauteuils, elle attend livraison dans les 18 mois d'un centre culturel doté d'une salle de 300 places (500 debout) que complètent des studios de danse et de musique, un investissement de 15 millions d'euros. Une scène nationale corse serait de préférence dirigée par une personnalité culturelle de l'île. **■ P.V.**

Arts de la rue : petit rappel. C'était une piqure de rappel formulée de façon amicale. Le 11 mars à Brest, les dirigeants du Fourneau, centre national des arts de la rue ont remis une lettre à **Auréli Filippetti**, en visite pour le festival Dañsfabrik. Les dix centres nationaux des arts de la rue y réaffirment leur «total engagement dans la mise en place d'un Conseil national des arts et de la culture dans l'espace public». Auréli Filippetti avait annoncé son intention de créer cette instance en juin, au festival d'arts de la rue de Sotteville-lès-Rouen, puis à Aurillac, en août.

TNS : annulations hongroises. En réaction à la nomination d'**Attila Vidnyánszky**, en décembre dernier, à la tête du Théâtre national de Budapest, **Julie Brochen** directrice du Théâtre national de Strasbourg, a décidé en février de réviser un programme hongrois prévu de longue date au TNS, pour la première quinzaine d'avril. Elle avait maintenu l'accueil de deux spectacles pour prendre en compte le travail des artistes

et techniciens, mais annulé un atelier et surtout la venue à l'École d'**Attila Vidnyánszky**. Quelques jours plus tard, celui-ci a répondu en annulant à son tour la venue de ses deux spectacles, *Les Trois Sœurs* et *Le Fils devenu cerf*. Julie Brochen avait cherché une solution pour ne pas «cautionner» la nomination d'**Attila Vidnyánszky**, très contesté par la gauche hongroise car proche du pouvoir, sans pour autant pénaliser le travail artistique effectué.

Paris-Villette : vigilance.

Le comité Paris-Villette publie un texte vigoureux à l'attention de la Ville de Paris qui est en train d'examiner les candidatures pour une reprise d'activité théâtrale au Pavillon de la Bourse à la Villette, après la liquidation du Théâtre Paris-Villette. «Pendant vingt cinq ans, le Théâtre Paris-Villette a été un de ces lieux rares, singuliers, où les conditions étaient propices à la patiente gestation d'une œuvre sous l'œil bienveillant et attentif de l'équipe céans, jusqu'à l'accouchement, dans le secret de ses vieux murs hantés,

TRANSFRONTALIER

Mulhouse vers un réseau est-européen

Horizon, nouveau festival pluridisciplinaire de la Filature, scène nationale de Mulhouse (68), se tiendra du 14 au 25 mai. Cette année la programmation met les artistes d'Europe du Nord et de l'Est à l'honneur, avec le collectif germano-britannique Gob Squad et le chorégraphe anglais Michael Clark. Selon Monica Guillouet-Gélys, nouvelle directrice de La Filature, l'objectif est de provoquer des échanges entre professionnels de part et d'autre du Rhin, France, Allemagne et Suisse.

«Nous souhaitons accompagner chaque année un ou deux artistes qui se produiront sur Horizon. Parmi ce réseau de professionnels à créer, nous pensons par exemple à la Kaserne de Bâle (Suisse) ou au théâtre de Fribourg (Allemagne)». Cette année, la deuxième création de la metteuse en scène polonaise Marta Górnicka, *Requiemachine*, a bénéficié d'une coproduction de la Filature, du Théâtre national de Strasbourg (TNS) et du Maillon, scène nationale de Strasbourg. Le budget du festival est de 200 000 €. **T. L. R.**



KRZYSIEK KRZYŚTOFIK

d'événements artistiques, certes éphémères mais qui n'en n'ont pas moins laissé des traces profondes – au contraire de l'événementiel pour lequel tant d'argent public est jeté comme paille au vent», écrit le comité.

Et de promettre sa vigilance pour aider la nouvelle direction «à ne pas céder à la facilité».

Arts de la rue : aides

de la SACD.

Huit spectacles d'arts de la rue ont bénéficié d'une aide à la création de 5 000 euros par la SACD dans le cadre du dispositif «Auteurs d'espaces». Pour le festival Festival Chalon dans la rue : *Borderline Blues*, de Julie Lefebvre (La Fabrique Fastidieuse), *Les Fils des Hommes*, de François Rascalou (Action d'espace), *La Grànde Finàle*, d'Agnès Pelletier (Volubilis), *La Tempête*, de Karim Sebbar (Association K). Au Festival de théâtre de rue d'Aurillac : *Autoportrait*, de Luc Amoros, *La Montagne*, de Jack Souvant (Bonheur Intérieur Brut). Au Festival Coup de Chauffe à Cognac : *Be Claude*, de Pierre Pilatte et Jean Cagnard (1 Watt), *Hagati Yacu*, de Dalila Boitaud-Mazaudier et Boubacar Boris Diop (Uz et Coutûmes). 68 dossiers ont été reçus. Les directeurs des trois théâtres partenaires participent à la commission de sélection, avec sept auteurs.

RENCONTRE

Frédéric Durnerin préside Territoires de cirque

«C'est venu d'une confrontation aux œuvres, il y a une vingtaine d'années, et de l'impression que quelque chose était en train de se jouer, quelque chose de talentueux, rugueux, rôleur, brillant...» Frédéric Durnerin n'est jamais à court d'adjectifs pour parler de cirque. Le nouveau président de la fédération Territoires de cirque est arrivé au bon moment à la tête de l'Agora, à Boulazac (24). Il y a quatorze ans, lorsqu'il débarque dans cette périphérie de Périgueux après être passé par l'agglomération rouennaise et Lyon, L'Agora est encore une salle généraliste, mais «la seule salle périgourdine et l'une des meilleures d'Aquitaine.» Un à deux ans plus tard, l'idée d'une spécialisation cirque s'est imposée, au regard d'une scène effervescente, mar-



ARNO LOTH

quée par l'année du cirque en 2001. Un espace chapiteau naît alors à Boulazac et l'Agora fait partie des neuf «pôles cirque» repérés par le ministère. Une appellation «purement lexicale», selon Frédéric Durnerin, qui s'est transformée en Pôle national des arts du cirque (PNAC) en 2010. La nomination de Frédéric Durnerin à la présidence de Territoires de Cirque, dont il était vice-président depuis la création en 2004, lui apparaît comme la reconnaissance de «la pérennité

d'un engagement militant». Il cite trois chantiers à mener. Le premier porte sur la loi d'orientation de la création artistique, en commun avec le Syndicat du cirque de création : «Nous allons soumettre un texte pour faire entendre notre voix», en particulier pour obtenir des aides renforcées sur «la question du chapiteau». Le deuxième chantier, en interne, concerne «l'éthique en matière d'accompagnement de la production» et devrait déboucher sur un document qui organise et liste les bonnes pratiques : «Il faut mettre en cohérence les termes employés et ne pas se payer de mots». Enfin, il veut engager une réflexion sur la façon «dont on peut faire vivre ce réseau unique» composé de 31 structures (dont 12 PNAC) très différentes. **J. L. R.**

SUR VOS AGENDAS

PARIS

26 MARS

Artistes et marques :
un mariage de raison ?
www.culture-et-
management.com

MORLAIX

LE 30 MARS

Les organisateurs et la fête,
labels européens de prévention
et de réduction des risques
en milieu festif
Par le festival Panoramas,
Musiques et Danses en
Finistère et FEDDS Bretagne
lou@wartiste.com

CRÉTEIL

4 AU 14 AVRIL

Festival Exit
Par la Maison des arts de Créteil
www.macreteil.com

SARAN / ORLÉANS

3 AU 7 AVRIL

Text'avril.
Rencontre professionnelle le 4
avril. Par le Théâtre de la tête
noire. 02 38 73 02 00

STRASBOURG

8 AVRIL

Projet artistique et territoire,
le public dans tout cela ?
Par l'Agence culturelle d'Alsace
et la Ville de Strasbourg
03 88 58 87 98

ELBEUF

9 AVRIL

Comment ramener
le chapiteau dans le centre
des villes ?
Par le Cirque-théâtre d'Elbeuf,
pôle national des arts du cirque
helene.cadiou@cirque
theatre.com

PARIS

10 AVRIL

Les mercredis du crowdfunding
Par le CNT et Kisskissbankbank
01 44 61 84 85

AGEN

11 ET 12 AVRIL

Rencontres nationales
des démarches éducatives
dans les musiques actuelles
Par la Fédélina, Le RAMA,
Avant-mardi, Le Florida
et le collectif RPM
05 53 47 59 54

PARIS

11 ET 12 AVRIL

Assise du mécénat de
l'Admical : l'impact en question
evenements@admical.org

BINIC

17 AVRIL

Regards croisés sur la diffusion
jeune public
Par Itinéraires bis, Ancre et
Spectacle vivant en Bretagne
02 96 62 76 00

TOURNEFEUILLE

18 AVRIL

Quelles politiques culturelles
pour les années 2020 ?
Par le Groupe d'études
et de recherches sur les
mondialisations
germ@mondialisations.org

BOULAZAC

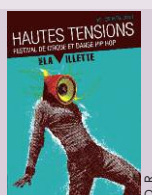
23 AVRIL

Arts du cirque et monde du soin
Par l'OARA, l'Agora, pôle
national des arts du cirque,
le Pôle culture et santé en
Aquitaine et HorsLesMurs
actionculturelle@agora-
boulazac.fr

PARIS DU 16 AU 28 AVRIL

Hautes Tensions

L'Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette organise la troisième édition du festival dédié aux arts du cirque et aux danses urbaines. Des rendez-vous professionnels s'y tiendront, notamment une présentation du diplôme d'état d'enseignement des danses urbaines par le ministère de la Culture (le 18 avril). Deux tables rondes sont prévues avec la SACD, sur les écritures chorégraphiques en danses hip hop le 19, et sur Écrire pour le cirque, le 26. Un salon d'artistes hip hop aura lieu le 18 avril et une présentation de 4 spectacles en cours de création dans le cadre du programme Initiatives d'artistes en danses urbaines, également proposé avec la SACD (le 19).
www.villette.com/fr/agenda/hautes-tensions-2013-rencontres-professionnelles.htm



FUTUR CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE HAUTE-NORMANDIE

Le Ministère de la Culture et de la Communication,
DGCA et DRAC Haute-Normandie,
La Ville de Rouen,
La Ville de Petit-Quevilly,
La Ville de Mont-Saint-Aignan.

RECHERCHENT UN(E) ou DES ARTISTE(S)

Pour diriger le futur CDN de Haute-Normandie (établissement public de coopération culturelle) à partir du 1^{er} janvier 2014 avec prise de poste souhaitée en septembre 2013. Soumis au cahier des missions et des charges des centres dramatiques nationaux, le CDN de Haute-Normandie, dont la mission fondamentale est la création théâtrale, aura une mission complémentaire de diffusion pluridisciplinaire. Il sera implanté sur les communes de Rouen, Petit-Quevilly et Mont-Saint-Aignan et exploitera trois équipements distincts. Les candidat(e)s doivent adresser une lettre de motivation et une présentation de leur parcours artistique accompagnées d'un curriculum vitae jusqu'au 9 avril 2013, cachet de la poste faisant foi, à :

- Monsieur le Directeur général de la création artistique (62 rue Beaubourg, 75 003 Paris)
- Monsieur le Directeur régional des affaires culturelles de Haute-Normandie (7 place de la Madeleine, 76172 Rouen Cedex 01)
- Monsieur le Maire de Rouen (Hôtel de ville, Place du Général-de-Gaulle, 76000 Rouen)
- Monsieur le Maire de Petit-Quevilly (Hôtel de Ville, Place Henri-Barbusse, BP 202, 76141 Petit-Quevilly Cedex)
- Monsieur le Maire de Mont-Saint-Aignan (59, rue Louis Pasteur, BP 128, 76134 Mont-Saint-Aignan Cedex)
- Ainsi que par voie électronique :
cdn.haute-normandie@culture.gouv.fr
Une copie sera adressée par voie postale à :
Monsieur le Président de la Région de Haute-Normandie
Hôtel de Région
5 rue Robert Schuman
CS 21129
76174 ROUEN Cedex

Le cahier des missions et des charges des centres dramatiques nationaux, ainsi que le cahier des charges de cet établissement présentant l'axe pluridisciplinaire sous forme de note d'orientation, accompagnés des documents annexes nécessaires, sont disponibles auprès de la Direction régionale des affaires culturelles de Haute-Normandie – service du spectacle vivant (02 32 10 70 66). Les candidat(e)s présélectionné(e)s en seront informé(e)s dans la dernière semaine d'avril. Ils présenteront leur projet artistique et culturel devant un comité composé des représentants des différents partenaires.

Madame la Ministre de la culture et de la communication donnera son agrément à l'issue du processus avant la nomination par le président de l'EPCC dans les conditions prévues par les statuts.



DIRECTEUR ARTISTIQUE : JEAN-FRANÇOIS HEISSER

DIRECTEUR (TRICE) GENERAL(E)

L'Orchestre Poitou-Charentes est une formation non permanente composée à 70% de musiciens enseignant dans les différents conservatoires de la région et de musiciens extérieurs. Depuis mars 2000, il est placé sous la direction artistique de Jean-François HEISSER.

Soutenu par la Région Poitou-Charentes et le Ministère de la culture et de la communication (DRAC Poitou-Charentes) ainsi que la ville de Poitiers, l'OPC a pour mission la diffusion de la musique dans les quatre départements de la région et la participation à des événements musicaux nationaux et internationaux. En parallèle il développe une très grande activité en direction du jeune public (primaire - secondaire - lycées)

MISSIONS

Le directeur(trice) général(e) est responsable de l'organisation générale notamment sur le plan administratif et financier de l'association (loi 1901). Sous l'autorité du Président et du conseil d'administration, il ou elle met en œuvre le projet de l'orchestre défini par le directeur artistique, prépare en accord avec lui les saisons artistiques et en assure la diffusion sur le territoire régional, national et international. Il ou elle anime et développe les relations avec l'ensemble des partenaires de l'orchestre, encadre l'équipe administrative, prépare le budget et est responsable de sa bonne exécution.

Le poste est situé à Poitiers.

PROFIL

Expérience de cinq à dix ans dans un poste similaire. Très bonne connaissance du milieu artistique et culturel et des réseaux professionnels.

Bonne connaissance du répertoire musical.

Capacités linguistiques, anglais bilingue.

Qualités personnelles : initiative, autonomie et responsabilité ; qualités relationnelles et managériales.

Capacité éprouvée de dialogue avec les artistes et les acteurs locaux et sens de la vente.

Convention Collective des Entreprises Artistiques et Culturelles

Prise de fonction souhaitée au 1er janvier 2014.

PROCEDURE

Les candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) sont à adresser avant le 31 mai à :

Monsieur David Caméo, président de l'Orchestre Poitou-Charentes

9 Rue du Général Berton

BP422

86011 Poitiers cedex



SCÈNES DU JURA,

scène nationale en préfiguration recherche

UN(E) RESPONSABLE DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE L'ACTION CULTURELLE



Scènes du Jura est une structure multi-sites (Dole, Lons-le-Saunier, Champagnole, Poligny, Morez, Saint-Amour, Salins-les-Bains), développant un projet artistique et culturel autour des écritures d'aujourd'hui. Un temps fort consacré à la création méditerranéenne a lieu chaque année en mai.

Sous la responsabilité de la Directrice et du Directeur-adjoint, il ou elle sera chargé(e) de :

▢ Missions principales

- l'encadrement, l'animation et la coordination du service des relations avec le public et de l'accueil billetterie
- mettre en œuvre une politique de développement des publics
- consolider et développer les relations en direction des divers milieux de la population et des partenaires relais (enseignants, associations, comités d'entreprises,...)
- participer à la conception de la politique d'éducation artistique et culturelle de l'établissement, d'en assurer la suivi (animation de l'équipe, mise en place de rétro-plannings, d'outils d'évaluation, ...)
- coordonner le service billetterie en lien avec l'administratrice-adjointe
- développer et d'assurer le suivi du fichier de la structure
- d'établir et de gérer les plannings des personnels du service

▢ Profil

- Formation supérieure
- Dynamique, forte motivation pour le spectacle vivant et le développement territorial
- Expérience similaire appréciée
- Bonne culture générale
- Grande disponibilité, aisance relationnelle, sens de l'écoute et du dialogue
- Qualité rédactionnelle
- Maîtrise de l'outil informatique
- Permis B obligatoire (fréquents déplacements à prévoir)

▢ Conditions d'emploi et lieux de travail

- Contrat à durée indéterminée – cadre de groupe 4 – temps plein
- Conditions et rémunération selon la Convention Collective des Entreprises Artistiques et Culturelles
- Exercera son activité dans tous les lieux placés sous la responsabilité de Scènes du Jura, y compris les lieux extérieurs aux Théâtre de Lons et Dole
- Travail en soirée et le week-end

POSTE À POURVOIR LE PLUS RAPIDEMENT



Merci d'envoyer lettre de motivation, CV et photo avant le 12 avril 2013 à

Madame Virginie BOCCARD, Directrice

SCÈNES DU JURA – 4, rue Jean Jaurès – 39000 Lons-le-Saunier



recrutent

UN/UNE CHARGÉ(E) DE MISSION

Le Centre Chorégraphique National Franche-Comté à Belfort, le Granit scène nationale - Belfort et MA scène nationale - Pays de Montbéliard recherchent un(e) chargé(e) de mission pour les accompagner dans la mise en œuvre de la préfiguration d'un laboratoire européen du spectacle vivant et du transmédia.

Sous la direction collégiale formée par les 3 structures, il/elle aura pour principale mission la réalisation de la maquette de préfiguration de ce laboratoire qui sera présentée aux tutelles à l'automne 2013.

Sa mission s'inscrira dans une feuille de route qui inclut différentes étapes dont :

- L'état des lieux des partenaires locaux potentiels à l'échelle de l'Aire Urbaine (agglomérations de Belfort et du Pays de Montbéliard), transfrontalière et européenne,
- l'organisation de différents événements (séminaires, rencontres...) dont la première réalisation pilote du laboratoire à l'automne 2013.

Parallèlement, il/elle sera chargé(e) de la recherche de fonds visant la pérennisation du laboratoire à partir de 2014 avec, notamment, la recherche de programmes européens éligibles.

En lien direct avec les directions des 3 structures, le/la chargé(e) de mission bénéficiera de l'infrastructure de chacune d'elles pour mener à bien sa mission. Une présence régulière sur le territoire et des déplacements sont à prévoir.

PROFIL ET COMPÉTENCES SOUHAITÉES

- Très bonnes connaissances du spectacle vivant et des nouveaux médias
- Expérience significative du montage de projets transfrontaliers et européens
- Aisance relationnelle et forte capacité de coordination
- Disponibilité et mobilité
- Autonomie, capacité d'adaptation et d'organisation
- Grande aptitude à la rédaction de dossiers
- Anglais lu, parle et écrit (une autre langue serait un plus)

CONDITIONS

CDD de 6 mois ; 60% ETP mensuel
Proposition base ETP : 3500 euros soit salaire brut mensuel : 2100 euros (60% ETP)
Prise de poste dès que possible
Poste basé dans l'Aire Urbaine Belfort - Montbéliard - Hériscourt - Delle (90 - 70 - 25)

RENSEIGNEMENTS

CCNFCB - Laurent Vinauger -
Tél. 00 33 3 84 58 44 88
l.vinauger@ccnfc-belfort.org

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) avant le 29 mars 2013 par mail uniquement à Laurent Vinauger, Secrétaire général :
l.vinauger@ccnfc-belfort.org

PROFIL CULTURE



théâtre de nîmes

scène conventionnée pour la danse contemporaine

recrute UN RÉGISSEUR GÉNÉRAL (H/F)

Date d'embauche : septembre 2013

CADRE NIVEAU IV - CONVENTION COLLECTIVE SYNDEAC - CDI

DÉFINITION DU POSTE

Sous la responsabilité de la Directrice technique, et en étroite collaboration avec l'ensemble de l'équipe (6 permanents et une équipe de techniciens intermittents), le (a) salarié(e) aura notamment la responsabilité :

- de la préparation (analyse des fiches techniques...) de l'exploitation et de la coordination des diverses manifestations organisées ou produites par le théâtre, dans le respect des règles de sécurité.
 - du bon fonctionnement et entretien du matériel scénique.
- Il (elle) devra être disponible et avoir de réelles qualités de travail en équipe.

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

- temps de travail modulé sur la saison artistique, modalités : convention de forfait annuel en jours
- 6 semaines de congés payés

PROFIL DEMANDÉ

- Expérience confirmée dans une structure similaire
- Expérience de tournée souhaitée
- Expérience souhaitée en logiciel de planification
- Organisé, sens relationnel

- Maîtrise des outils informatiques (Autocad, Excel)
 - Goût prononcé pour la création artistique
 - Bon niveau en anglais nécessaire et connaissances de l'espagnol souhaitées
- Salaire en fonction de l'expérience et de la grille salariale de l'établissement

DESSCRIPTIF DE LA STRUCTURE

www.theatredenimes.com
• Accueil de spectacles, Créations, Atelier de construction de décors, Actions culturelles et éducatives
• 2 salles : le Théâtre jauge de 791 places, la salle de l'Odéon jauge de 240 places assises

Renseignements : 04 66 36 65 00,
Contact : Sophie Noël, Directrice technique

Merci d'adresser votre candidature (cv + lettre manuscrite) à :
THÉÂTRE DE NÎMES - BP 14 63
30 017 NÎMES CEDEX 1
À l'attention de François Noël, Directeur

Ou par e mail à :
m.amelin@theatredenimes.com



Urgent | L'Opéra de Dijon recrute

UN(E) ASSISTANT(E) ARTISTIQUE

Poste à pourvoir dès que possible

L'Opéra de Dijon rassemble deux salles de spectacle de la ville de Dijon d'une capacité totale de 2292 places. L'Opéra accueille près de 70 000 spectateurs par an et propose une programmation pluridisciplinaire avec une centaine de représentations au cours de sa saison.

Sous l'autorité **directe du Directeur général et artistique**, l'Assistant(e) artistique est notamment responsable des missions suivantes :

- Assister le Directeur dans la préparation de la programmation lyrique et musicale
- Prendre contact avec les agents, les artistes, les producteurs et tout autre interlocuteur lié à l'activité artistique
- Assister le Directeur dans la diffusion des spectacles
- Effectuer un travail de recherches sur les programmes, les œuvres...
- Constituer et enrichir des dossiers concernant les productions
- Recueillir les différentes informations liées à la production et en assurer la circulation interne et externe.
- Contribuer à la coordination avec le service production
- Tenir le calendrier et la brochure de programmation des saisons à venir
- Organiser les auditions

Dans le cadre de ces missions, l'Assistant(e) artistique sera en relation avec tous les services de l'Opéra.

PROFIL : Formation : Diplôme niveau I (master II, musicologie, grandes écoles...)

COMPÉTENCES :

- Rigueur, organisation, autonomie, discrétion, capacité d'analyse, diplomatie et grande aisance relationnelle
- Connaissance de la musique (répertoires symphonique, de musique de chambre, lyrique) et du monde du spectacle vivant
- Maîtrise de l'anglais indispensable
- Maîtrise d'une seconde langue (allemand) souhaitée
- Lecture de la musique indispensable
- Pratique de la musique fortement appréciée

CONDITION ET PROCESSUS : Contrat CDI convention collective SYNDEAC, groupe 5 (échelon à négocier en fonction de l'expérience).

Adresser **lettre de motivation et CV** à Opéra de Dijon - Monsieur Laurent JOYEUX - Directeur Général -11, boulevard de Verdun 21000 Dijon ou par mail à pchoquet@opera-dijon.fr

Date limite de candidature | le 10 avril 2013

PROFIL CULTURE

Structures de création et de diffusion

Direction

ORCHESTRE POITOU-CHARENTES (86). Directeur général (h/f). → **Voir page 13**

FUTUR CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE HAUTE-NORMANDIE (76). Artistes pour la direction (h/f). → **Voir page 12**

FAIR à Paris. Directeur (h/f). Cand. avant le 1/04. Poste à pourvoir mi-octobre. marion@lefair.org contact@artefacts.coop

CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DE BESANÇON (25). Une ou des artistes (h/f). Cand. avant le 29/03. Poste à pourvoir le 1/09. Note d'orientation 03 81 65 72 70.

THÉÂTRE DE CAVAILLON, scène nationale (84). Directeur (h/f). Cand. avant le 8/04. Poste à pourvoir le 1/01. magali@theatredecavillon.com ; mickael.le-bouedec@culture.gouv.fr ; m.charpentier@ville-cavillon.com ; katell.pouessel@culture.gouv.fr

THÉÂTRE D'IVRY ANTOINE VITEZ (94). Directeur (h/f). À pourvoir le 1/09. contact@cabinetraviatetowenconseil.fr

THÉÂTRE DU NORD (59). Artistes (h/f). Note d'orientation. 03 28 36 62 05.

THÉÂTRE GALLIA (17). Directeur (h/f). Cand. avant le 2/04. administration@galliatheatre.fr

Administration / production / diffusion

CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE D'AMBRONAY (01). Chargé de production, assistant de diffusion. CDD 1 an, évolution possible CDI à pourvoir le 1/06. Cand. avant le 30/04. vanessa.low@ambronay.org

OPÉRA ORCHESTRE NATIONAL MONTPELLIER (34). Directeur de production (h/f). CDD de février à décembre. www.directeurs-opera.org/files/actualites/fichiers/actu-535.pdf

EPCC RÉGION GUYANE (97). Administrateur (h/f). www.cr-guyane.fr/e-services/offres-emploi/administrateur-epcc

LE PHARE, CCN du Havre Haute-Normandie. Secrétaire général (h/f). CDD 1 an, évolution possible en CDI. Cand. avant le 25/03. Poste à pourvoir le 2/05. contact@lephare-ccn.fr

ASSOCIATION BRASLAVIE à Grenoble (38). Chargé de production (h/f). Cand. avant le 12/04. braslavie@gmail.com

LE FLORIDA à Agen (47). Comptable administrateur. Cand. avant le 12/04. CDI pour le 3/06. accueil@le-florida.org

COMPAGNIE DIDIER THÉRON / ESPACE BERNARD GLANDIER à Montpellier (34). Attaché de diffusion, production, communication (h/f). Cand. avant le 27/03. administration@didier-theron.com

Communication / Relations publiques

SCÈNES DU JURA, Scène nationale en préfiguration (39). Responsable des relations publiques et de l'action culturelle (h/f). → **Voir page 13**

SCÈNE NATIONALE ÉVREUX-LOUVIERS. Attaché aux relations avec le public (h/f). CDD du 2/04 au 12/07. www.scene-nationale-evreux-louviers.fr

THÉÂTRE LE PASSAGE à Fécamp (76). Attaché aux relations avec le public (h/f). Cand. avant le 31/03. info@theatrelepassage.fr

Technique

THÉÂTRE DE NÎMES (30). Régisseur général (h/f). → **Voir page 14**

LABORATOIRES D'AUBERVILLIERS (93). Régisseur général (h/f). Cand. avant le 15/04. recrutement@leslaboratoires.org

THÉÂTRE DE LA VILLE à Paris. Régisseur général (h/f). CDD. www.theatredelaville-paris.com

ACADÉMIE FRATELLINI (93). Directeur technique (h/f). Cand. avant le 12/04. nathalie.kourouma@academie-fratellini.com

OPÉRA NATIONAL DE BORDEAUX (33). Directeur technique et de productions

(h/f). Cand. avant le 30/04. v.jeandin@onb.fr.

LA CRIÉE, théâtre national de Marseille (13). Directeur technique (h/f). Cand. avant le 5/04. direction@theatre-lacree.com

LE CRATÈRE, scène nationale d'Alès (30). Directeur technique (h/f). Cand. avant le 31/03. Poste à pourvoir le 1/09. www.lecratere.fr

LES DÉCHARGEURS/ LE PÔLE à Paris. Régisseurs (deux postes) son lumière expérimentés AVAB, dont un CDI. lepoletechnique@gmail.com

THÉÂTRE D'ORLÉANS (45). Régisseur général (h/f). Pour le 21/08. mfh@theatredorleans.fr

LES GÉMEAUX - SCÈNE NATIONALE DE SCEAUX (92). Machiniste, cintrier (h/f). Cand. avant le 24/03. CDD du 2/09/2013 à juillet 2014. www.lesgemeaux.com

Autres

LE GRANIT. Scène nationale de Belfort (90). Chargé de mission (h/f). → **Voir page 14**

OPÉRA DE DIJON (21). Assistant de direction (h/f). → **Voir page 14**

ESPACE MALRAUX, scène nationale de Chambéry et de la Savoie. Chef comptable (h/f). CDI à compter le 1^{er} juin. Cand. avant le 15/04. vschmitt@espacemalraux-chambery.fr

FESTIVAL D'AIX-EN-PROVENCE. Chargé de mécénat individuel (h/f). Cand. avant le 27/03. Poste à pourvoir le 13/05. www.festival-aix.com/fr/node/3563

FESTIVAL MONDIAL DES THÉÂTRES DE MARIONNETTES à Charleville-Mézières (08). Caissier billettiste (h/f). Cand. avant le 8/04. CUI CAE 5 mois à pourvoir le 29/04. direction.festival@marionnette.com

LE FLORIDA à Agen (47). Comptable administrateur. Cand. avant le 12/04. Pour le 3/06. accueil@le-florida.org

ANNONCES EMPLOIS

Structures de création, structures de diffusion (tous postes administratifs et techniques), organismes culturels, fonction publique territoriale dans

La lettre du spectacle

Contactez-nous

Tél. 02 40 20 60 21

Fax 02 40 20 60 30

emploi@lalettreduspectacle.com

Sources de veilles : recruteurs, collectivités, syndicats et organisations professionnelles, Profilculture.com, presse spécialisée...

Fonction publique territoriale

VILLE DE BEAUNE (21). Directeur (h/f) de l'action culturelle et du théâtre. À pourvoir au 1/10. Pour le 26/04. www.beaune.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ERNÉE. Médiateur culturel (h/f). Cand. avant le 20/04. Poste à pourvoir le 1/06. cc-lernee@wanadoo.fr

VILLE DE CLERMONT-FERRAND (63). Régisseur pluricompetent (h/f). postuler@ville-clermont-ferrand.fr

VILLE DE GONESSE (95). Directeur de l'Ecole municipale de musique, de danse, de théâtre et des Arts Plastiques (h/f). www.ville-gonesse.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU MARSAN. Directeur des politiques culturelles (h/f). Cand. avant le 31/03. carole.marsan@lemarsan.fr

VILLE DE SAINT JULIEN LES VILLAS (10). Responsable du service scolaire/culture et vie associative (h/f). l.clerget@saintjulienlesvillas.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE VAL DE FRANCE (95). Directeur du sport et de la culture (h/f). www.agglo-valdefrance.fr

CONSEIL GÉNÉRAL DES HAUTS-DE-SEINE (92). Responsable du service diffusion médiation (h/f). www.hauts-de-seine.net



Accédez aux services Pôle emploi spectacle sur
www.pole-emploi-spectacle.fr

EMPLOYEURS DU SPECTACLE : pour réussir vos recrutements, faciliter vos déclarations et gérer vos cotisations
ARTISTES ET TECHNICIENS : pour connaître vos droits, simplifier vos démarches et trouver un emploi.

MOUVEMENTS

Contactez-nous. Pour nous adresser vos informations : mouvements@lalettreduspectacle.com

CARREAU DU TEMPLE. Jean-Luc Baillet, ancien directeur du Centre national des arts du cirque et de Hors les Murs, est directeur général du Carreau du temple, à Paris, depuis janvier. Son équipe compte Loïc Meuley, adjoint au directeur, chargé de la coordination des pôles et des projets prospectifs, ex-chargé de production du Centre culturel français de Bamako, au Mali. Jean Tato Oviedo est directeur administratif et financier, ex chargé du suivi des projets culturels à la direction des finances de la Ville de Paris. Alexandre Sors sera, dès le 15 avril, directeur du pôle événementiel et responsable de la commercialisation. Il était responsable événementiel et commercialisation à la Grande Halle de la Villette. Enfin, Sylvie Martin-Lahmani sera, en mai, directrice du Pôle action culturelle et territoriale. Elle a été secrétaire générale de l'Institut international de la marionnette et coordinatrice de nombreux événements (Biennale internationale des arts de la marionnette, Festival Dépayz'Arts).

OPÉRA DE RENNES. Laurent Hattinguais est le nouveau directeur technique de l'Opéra de Rennes. Il a travaillé à l'Opéra de Paris, au Théâtre des Champs-Élysées, au Théâtre du Châtelet et en tournée comme responsable des lumières, directeur technique adjoint puis responsable de l'atelier de construction des décors. Il succède à Thierry Guiot, parti au FRAC de Bretagne.

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE NATIONAL DE FRANCHE-COMTÉ. Anna Six est attachée de diffusion et de production au centre chorégraphique à Belfort (90). Elle était chargée de développement au GIE Mélange Karburant 3, à Taverny (95).

FESTIVAL MONDIAL DES THÉÂTRES DE MARIONNETTES. Julie Le Corre est la nouvelle administratrice du Festival mondial des théâtres de marionnettes à Charleville-Mézières (08). Elle était contrôleur de gestion au Théâtre national de Chaillot.

VILLE DE PLOËRMEL. Laurent Duval a été nommé directeur des affaires culturelles de la Ville de Ploërmel (56). Il était responsable de l'Espace culturel Leclerc de Ploërmel et succède à Gwenola Le Corre.

L'AIRE LIBRE. Le directeur de Mythos, festival rennais des arts de la parole, et d'Ici Même à Rennes (35), Maël Le Goff [NOTRE PHOTO], a pris en janvier la direction de L'Aire Libre, scène conventionnée pour le théâtre à Saint-Jacques-de-la-Lande (35). Il succède à Jean Beaucé. Issus de l'équipe de Mythos, le rejoignent : Émilie Audren à la programmation, Emmanuel Grange au secrétariat général, Maud Resmond à la communication et Muriel Bordier à la production.



D.R.

LE CITRON JAUNE. Olivier Colladant devient secrétaire général du Citron Jaune, centre national des arts de la rue à Port-Saint-Louis-du-Rhône (13), depuis octobre 2011. Il en était chargé de production.



D.R.

CENTRE CULTUREL DE VALS-LES-BAINS. Anne-Hélène Maussier, ancienne directrice de La Négrette, à Labastide-Saint-Pierre (82), remplace Anne-Sophie Latourre comme directrice du centre culturel de Vals-les-Bains (07).

OPÉRA DE DIJON. Claude Macquet arrive le 1^{er} avril au sein de l'Opéra de Dijon, en qualité de directeur technique adjoint en charge des productions lyriques. Il occupait les fonctions de directeur technique à l'Opéra de Nice depuis avril 2010.

BANLIEUES D'EUROPE. Suite au départ de Sarah Levin, directrice de Banlieues d'Europe réseau culturel européen, Pierre Brini, ancien administrateur de la compagnie Image aiguë, arrivé en février, et Charlotte Bohl, chargée de développement depuis janvier 2012, assurent la coordination générale. Pierre Brini reste consultant au sein de Mezzanine Spectacles, bureau d'accompagnement de projets européens, à Lyon (69).

LE CARRÉ, SCÈNE NATIONALE.

Maud Chérault [NOTRE PHOTO] a quitté Le Trident, scène nationale de Cherbourg-Octeville (50), pour Le Carré, scène nationale de Château-Gontier (53), où elle a succédé à Christian Thoron à l'administration.



D.R.

LA STATION SERVICE. Cécile Aumasson collabore avec La Station Service, structure de création et diffusion musicale à Rennes (35), comme régisseuse de tournée à partir du 10 avril. Elle remplace Elsa André. Pascal Cabanne, chargé de diffusion, gère un pôle fanfares et musiques en art de rue à la Station Service.

FESTIVAL BACH. Michel Robert, titulaire de l'orgue de Saint-Donat et professeur au conservatoire de Valence, prend le relais de Jean-François Gay à la direction artistique du Festival Bach, à Belvès et Cadouin (24), de l'association Bach en Drôme des Collines.

THÉÂTRE DE CACHAN. Magali Lériss, metteuse en scène, rejoint Annette Varinot à la codirection du Théâtre de Cachan-Jacques Carat. En poste depuis le 11 mars, elle occupe les fonctions de directrice artistique.

PARCOURS

Estelle Rivoire, directrice du Sonambule

À Gignac, elle met en place la nouvelle orientation de cette scène régionale.

Plus que des musiques actuelles, je veux aller vers les cultures actuelles, développer des expositions, mais aussi l'accompagnement d'artistes et de projets, des actions territoriales avec des partenaires comme l'école de musique... Estelle Rivoire assume depuis janvier la direction du Sonambule, à Gignac (34), après quelques mois de tuilage avec Grégory Jurado qui a pris le large pour raisons familiales. Son projet est donc clair, ouvrir le Sonambule, salle à gradin modulable de 250 à 680 places (plus un club de 150 places), à plus de diversité et augmenter la diffusion... Estelle Rivoire, née en 1973, s'est formée sur le terrain associatif à l'association de théâtre populaire de l'Aude et à l'Astronaute, café musiques à Carcassonne. De 2000 à 2003, elle conçoit et met en œuvre le festival Les Soleillades, en milieu rural audois. Puis, avec l'association Label Tour et avec Label ID à Narbonne, elle touche à tout : coordina-

tion de production, ressources humaines, administration, paye, comptabilité, billetterie, subventions, communication, régies... « J'ai une palette assez large de compétences, ce qui facilite la compréhension avec mes interlocuteurs », note-t-elle. Elle complète ces activités par des missions courtes. En 2009, Estelle



Rivoire travaille à la coordination du festival RockFest à Narbonne. L'année suivante, elle est chargée de projet pour la mise en œuvre de la scène de musiques actuelles départementale ardéchoise. Depuis 2008, elle est aussi déléguée du Syndicat des musiques actuelles (SMA) à une commission du Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV). Titulaire d'un master 2 en management des organisations et des manifestations culturelles (Aix-en-Provence), elle a consacré son mémoire au Solima (schéma d'orientation des lieux de musiques actuelles). **I. Y. P.**